



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

femmes enceintes

Question écrite n° 3280

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur le statut des femmes enceintes. En effet, la mise en place d'une protection juridique autour des femmes enceintes s'avère indispensable. Il semblerait intéressant de considérer la femme enceinte comme une personne vulnérable aux yeux de la loi. Aussi, il lui serait agréable de connaître la position du Gouvernement quant à cette proposition.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3280

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 août 2007, page 5281

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)